

1. HORAIRES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Les élèves peuvent être accueillis au collège à partir **8h15**.

Les cours se déroulent aux horaires suivants :

	LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI		MERCREDI
M1	8h30 - 9h30		8h30 - 9h30
M2	9h30 - 10h30		9h30 - 10h30
Récréation	10h30 - 10h45		10h30 - 10h45
M3	10h45 - 11h45		10h45 - 11h45
M4	11h45 - 12h45		11h45 - 12h45
S1	13h30 - 14h30		
S2	14h30 - 15h30		
Récréation	15h30 - 15h45		
S3	15h45 - 16h45		

2. RENTRÉE 2025 :

Rentrée des élèves de 6^e : LUNDI 1 SEPTEMBRE 2025

PAS DE COURS LE MARDI 2 SEPTEMBRE 2025

Le jour de la rentrée, les élèves peuvent être accueillis dès 8h15.

L'appel des élèves par classe se fera à partir de 8h30.

Un temps d'accueil sera ensuite proposé aux parents de 8h45 à 9h30.

Les professeurs principaux prendront en charge les élèves toute la journée afin de leur présenter l'emploi du temps, le carnet de correspondance, le règlement intérieur et leur faire visiter l'établissement (**prévoir de quoi écrire, un agenda/cahier de texte, un cahier de brouillon, une pochette transparente et l'attestation d'assurance scolaire 2025/2026**).

Les professeurs de l'équipe pédagogique se présenteront aux élèves.

Fin des cours à 16h45.

Début de l'emploi du temps : MERCREDI 3 SEPTEMBRE 2025

Rentrée des élèves de 5^e, 4^e et 3^e : MARDI 2 SEPTEMBRE 2025

PAS DE COURS LE LUNDI 1 SEPTEMBRE 2025

Accueil de tous les élèves dès 8h15.

L'appel des élèves de 5^e, 4^e et 3^e par classe se fera à partir de 8h30. (Prévoir de quoi écrire, un agenda/cahier de texte, un cahier de brouillon, la pochette jaune et l'attestation d'assurance scolaire 2025/2026).

Matin : Accueil des élèves de 5^e, 4^e et 3^e par le professeur principal.

Après-midi : Début de l'emploi du temps à partir de 13h30

Fin des cours à 16h45

3. RÉUNIONS DE RENTRÉE :

- **6^e** : Réunion des parents d'élèves le **MARDI 9 SEPTEMBRE 2025** à 17h30
- **3^e** : Réunion des parents d'élèves le **JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025** à 17h30

Transports scolaires

(Les démarches sont à effectuer par les familles)

→ Vous habitez	→ Vous habitez
<ul style="list-style-type: none">* SULNIAC* TRÉDION* TRÉFFLÉAN* ELVEN	<ul style="list-style-type: none">* LARRÉ* LE COURS* LA VRAIE CROIX
<p>⇒ Votre transporteur scolaire est KICEO</p> <p>https://www.kiceo.fr</p> <p>45, rue des Frères Lumière 56 000 Vannes</p> <p>Tél : 02.97.01.22.10</p> <p>Les parents procèdent directement à l'inscription de leur enfant auprès du transporteur : info@kiceo.fr</p> <ul style="list-style-type: none">• Aux points de vente• <u>du lundi au vendredi</u> : accueil téléphonique 8h-18h30 (18h en juillet et août) <u>et le samedi</u> 8h30-12h30• Pour connaître le trajet de votre enfant : www.kiceo.fr → onglet « Mes lignes » <p>→ « Lignes scolaires »</p> <p>→ cliquez sur la commune</p>	<p>⇒ Votre transporteur scolaire est BREIZHGO</p> <p>www.breizhgo.bzh/transports-scolaires</p> <p>Tél : 02.99.300.300</p> <p>Accueil téléphonique 8h-20h du lundi au samedi</p> <p>Les parents procèdent directement à l'inscription de leur enfant en ligne, sur le site du transporteur (à partir de la fin mai et avant mi-juillet → sinon inscription tardive ⇒ majoration 40 €)</p> <p>→ rubrique « Transports scolaires »</p> <p>⇒ après avoir renseigné votre mail, un formulaire d'inscription en ligne vous sera envoyé</p> <p>Pour les réinscriptions, si vous aviez effectué votre demande en ligne l'année dernière, vous recevrez un mail vous informant de l'ouverture du site et contenant un lien pour accéder à votre Espace Famille.</p>

Modalités financières

1- Demi-pension

Prix du repas 2025 : 3.23€ Tarif susceptible de modification au 01/01/2026

Aucune remise d'ordre n'est accordée lorsque la durée de l'absence de l'élève pour raisons de maladie est inférieure à une semaine (*soit 4 jours consécutifs*), en application des instructions du département. Un justificatif sera demandé.

Mode de règlement :

- Vous recevrez un avis des sommes à payer, chaque trimestre, par mail, en provenance de l'adresse : opale-asap@noreply.phm.education.gouv.fr

- Les repas devront être payés par **carte bancaire uniquement**.

Le paiement par carte bancaire s'effectuera **par Educonnect** :

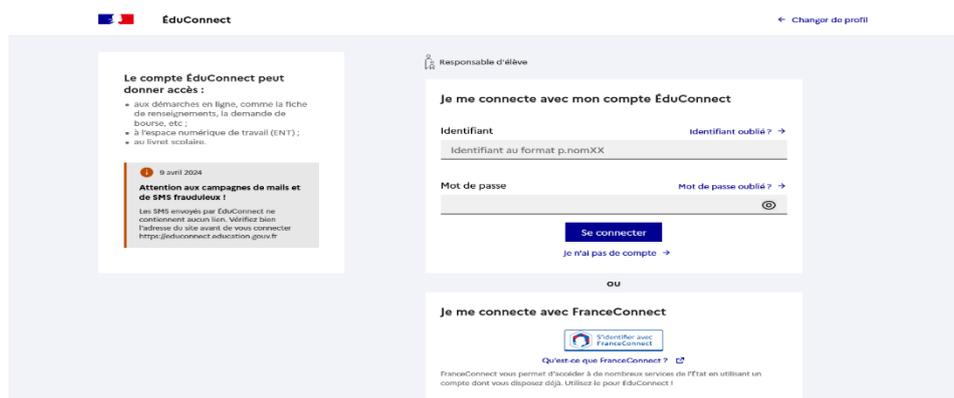
1- Lien permettant l'accès direct à Educonnect (<https://educonnect.education.gouv.fr>)



2- profil responsable d'élève



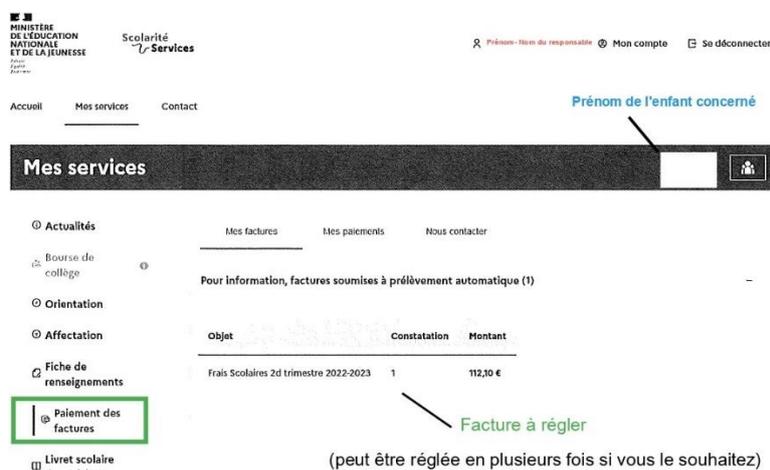
3- saisir l'identifiant et le mot de passe



4- cliquer sur "accéder à mes services" ou directement sur l'onglet « mes services »



5- enfin cliquer sur l'onglet "paiement des factures"



2- Aides financières

La bourse de collège et le dispositif Rest'o collège peuvent vous aider à faire face à des frais de restauration et de scolarité de vos enfants.

- **Pour les bourses nationales** : Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, il vous suffit de remplir les **informations SUR LA 2^{EME} PAGE DU DOSSIER D'INSCRIPTION, rubrique « ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE » pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation.**

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée. Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

- **Pour le dispositif Rest'o collège**, la procédure de demande d'aide sera communiquée début septembre.

En cas de difficultés financières, pour payer les factures de demi-pension, vous pouvez prendre contact avec le service de gestion.